

TEXTE PROJET PORTRAITS D'ANCIENS

Objectif : garder une « trace » de nos anciens en réalisant des portraits photographiques de personnes âgées de la commune (visage, ou en situation en pied ?)

L'accord écrit préalable est indispensable sur la base du volontariat. (appel à la population par les moyens de communication communaux)

Lieu et date de réalisation : A mener au domicile des personnes ou sur un lieu sur la commune qui leur est cher, après rendez vous préalable. Bien noter l'identité et l'âge des personnes et la date de la photographie.

Cadre juridique : demander par écrit l'autorisation (droit à l'image) plus le tirage de la photo et son exposition dans une salle communale.

Organisation de l'évènement : en plusieurs temps.

- 1) Constitution d'un comité de pilotage ? Qui fait les photos ? (une ou plusieurs personnes ? style commun à définir)
- 2) Réalisation et tirage des photos
- 3) Organisation de l'exposition et inauguration conviviale

Budget :

- tirage des photos (format A4)
- mise sur support

- installation de l'exposition (grilles)
- pot convivial d'inauguration.
- attribution d'un exemplaire de sa photo à chaque personne âgée photographiée.

Archivage ensuite en mairie.(sous quelle forme ?)

Ceci est un projet amendable.....(Janine Poncet)